

## Isabelle Geneste

### Passage au divan : d'un évident pas si évidant \*

Des premiers entretiens à la séance analytique il y a un pas. De quelle nature est ce pas ? C'est la question qui a occupé notre cercle clinique <sup>1</sup>. Nous nous sommes rappelé que Freud proposait un traitement d'essai avant d'engager le sujet dans une psychanalyse. Que vise cet « essai » ? Que cherche-t-il à vérifier ? Quelles sont les conditions qui doivent se faire jour pour que l'analyse soit possible ? Nous avons questionné plusieurs choses concernant ce passage à la séance analytique. Je vous en livre quelques-unes.

– Nous avons réinterrogé la présence du *sujet supposé savoir* avec ce que précise Lacan pour ramener l'analyste à sa fonction de *sujet supposé savoir interpréter*.

– Nous avons aussi, à nouveau, évoqué la question de la demande d'analyse avec la production d'un symptôme analytique, d'une énigme formulée par le sujet sur son être de parlant.

– Nous avons abordé la rectification subjective comme moment où le sujet prend la mesure de sa responsabilité dans ce dont il se plaint. C'est le moment où il interroge autrement la cause.

– La question de l'inconscient s'est aussi posée. Avec quel inconscient commence-t-on une analyse ? Inconscient transférentiel ? Inconscient déchiffrage ? L'inconscient savoir sans sujet ? L'inconscient comme savoir troué ? Le sujet est-il en mesure de supporter ce trou dans le savoir, de produire un savoir qui ne soit pas commandé par le Maître ? Autrement dit, le sujet peut-il s'arrimer à la fonction d'interprétation de l'analyste en tant que celui-ci ne détient pas le savoir mais le fait produire au sujet ?

\* ↑ Cercles cliniques, « Comment débute une psychanalyse ? », sous-thème « Des premiers entretiens à la séance analytique », le 19 mars 2026, à Paris.

1. ↑ Mes collègues du cercle clinique n° 2 sont Sol Aparicio (membre du CO), Nadine Cordova (responsable), Hélène Lefèvre, Irène Houssin, Laurence Martin. Je salue leur engagement et le dynamisme avec lesquels elles donnent vie au dispositif proposé par le Conseil d'orientation de l'EPFCL et à nos échanges.

– Enfin, nous nous sommes demandé quel est le bon moment pour allonger le sujet. Le passage à la séance analytique est-il forcément équivalent au passage au divan ?

Voilà pour le petit tour d’horizon des questions que nous nous sommes posées. Elles ont constitué le socle de départ de nos débats cliniques. Chacune a ensuite tiré un fil à la lumière de sa propre clinique.

Des premiers entretiens à la séance analytique a, pour ma part, tout de suite évoqué le passage au divan. Il m’est apparu évident que ce passage se marque par une soustraction du regard. C’est cette « évidence » que j’ai choisi d’interroger. Ce n’était peut-être pas si « évidant » après tout. Avec le passage au divan, le dispositif se modifie, les corps quittent le face-à-face. Le sujet est invité à parler sans voir son interlocuteur. L’analyste, ça ne se voit pas ! Lors des premières séances, il n’est pas rare que les sujets témoignent de certains effets. Ils disent par exemple : « Ça fait drôle de ne plus vous voir. Avant, je cherchais dans les expressions de votre visage. Je cherchais une confirmation, une approbation à ce que je dis, à ce que je suis. » C’est ainsi l’occasion pour le sujet de s’entendre formuler sa demande de reconnaissance face à un être qui se dérobe. Se dessine également pour lui la faille entre son « Je dis » et son « Je suis ». D’autres encore se font surprendre par un trou : « En venant je savais ce que j’allais vous dire. J’étais déjà en grande conversation avec vous et là, je m’allonge, et j’ai tout oublié ! » La pensée cède le pas à l’imprévu.

Le passage au divan est en cohérence avec la notion de sujet telle que la psychanalyse l’a élaborée « en reconduisant le sujet à sa dépendance signifiante <sup>2</sup> ». J’emprunte cette expression à Lacan dans le *Séminaire XI*. Il répondait à la question que lui posait Xavier Audouard sur la position de l’analyste quant au regard dans la cure. L’entretien n’empêche sans doute pas une certaine mise à distance du regard, mais, insiste Lacan, « ce n’est quand même pas pour rien qu’une analyse ne se fait pas en face-à-face <sup>3</sup> ». Le passage au divan soutient le fait que ce n’est pas sur « le plan de la réciprocité du regard et du regardé <sup>4</sup> » que les choses se passent. Lacan nous avertit du risque que l’on prend à se faire complice de la pulsion scopique, car ce plan « est, plus que tout autre, propice, pour le sujet, à l’alibi <sup>5</sup> ». Et même sur le divan, il convient, poursuit Lacan, de ne pas, par

2. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 73.

3. ↑ *Ibid.*, p. 74.

4. ↑ *Ibid.*

5. ↑ *Ibid.*

nos interventions dans la séance, faire s'établir le sujet sur ce plan. « Il faudrait, au contraire, le tronquer de ce point de regard dernier, qui est illusoire <sup>6</sup>. » Voilà qui vient questionner l'évidence de départ sur l'équivalence posée entre la soustraction du face-à-face et la soustraction du regard. On peut bien allonger l'analysant, on ne le débarrasse pas comme ça de l'illusion du regard. L'objet excède le face-à-face.

Un analysant qui s'allonge depuis peu arrive à sa séance. Cette fois-là, il n'est pas content du tout. Il a le sentiment de se mettre dans une position de soumission face à un autre dominant. C'est là, avec le surgissement de son maître hégélien sur l'axe spéculaire dominant/dominé, qu'il lâche un signifiant pas comme les autres. Ce mot pourtant banal et inoffensif est littéralement craché. La langue le propulse, elle l'expectore. Le sujet repère la fixité de ce signifiant dans son histoire, sa répétition et la colère qu'immanquablement il produit. Ce mot inadmissible, le sujet se demande bien pourquoi il le convoque à tout bout de champ. Il constate qu'il est toujours prêt à se tenir sous le regard de ce mot. Ce mot a le sujet dans le viseur, ce mot le regarde, il donne consistance au regard. Il le fait parler pour en recouvrir le trou. Le surgissement du regard ici vient convoquer le fantasme par où le sujet s'arrime à l'objet.

Alors, en écoutant les collègues qui sont intervenus au séminaire École du 12 février dernier, l'évidence par laquelle je faisais s'équivaloir soustraction du regard et soustraction du face-à-face m'est apparue un peu vite posée. Pour rappel, Bernard Nominé, Dimitra Giannaka, Natacha Vellut et Nadine Cordova <sup>7</sup> ont précisé que l'œil n'est pas le regard. Il y a une schize, une béance qui produit cette sorte de malentendu, de point d'énigme que Lacan a ramassé dans cette phrase : « Tu ne me vois pas d'où je te regarde <sup>8</sup>. » J'ai alors réalisé que cette locution, « la soustraction du regard », était équivoque. Elle peut renvoyer au regard que l'on soustrait mais également au regard qui soustrait, au regard qui opère une soustraction. N'est-ce pas ce qui se produit avec la schize de l'œil et du regard au point *tychique* où le sujet éprouve sa division ? N'est-ce pas la rencontre de cette étrange contingence, de cette pure présence, qui permet une soustraction, un évidement au profit du savoir inconscient ?

6. [↑](#) *Ibid.*

7. [↑](#) Leurs textes sont publiés dans *Mensuel*, n° 195, Paris, EPFCL, avril 2026.

8. [↑](#) J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XIII, L'Objet de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, coll. « Le champ freudien », 2026, p. 329.